



Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

2 | 2008

Culture politique et communication symbolique

La formation de l'État au début de l'époque moderne

Pour un concept « quotidien » de culture politique

Birgit Emich

Traducteur : Françoise Laroche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trivium/852>

ISSN : 1963-1820

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Référence électronique

Birgit Emich, « La formation de l'État au début de l'époque moderne », *Trivium* [En ligne], 2 | 2008, mis en ligne le 23 octobre 2008, consulté le 12 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/852>

Ce document a été généré automatiquement le 12 octobre 2018.



Les contenus des revues *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La formation de l'État au début de l'époque moderne

Pour un concept « quotidien » de culture politique

Birgit Emich

Traduction : Françoise Laroche

- 1 Que doit nous apporter une histoire culturelle (*Kulturgeschichte*) du politique ? Elle ne doit pas se laisser réduire à une science sectorielle, découpée sur le modèle du camembert statistique, mais nous ouvrir, au contraire, une perspective vers le global. Ce « global », que l'on peut assimiler de façon assez vague au politique, elle ne doit pas seulement le présenter sous un autre éclairage, mais aussi l'expliquer de façon plus satisfaisante que les approches conventionnelles. Et elle devrait s'aventurer dans les domaines plus « durs » de l'histoire politique et de l'histoire constitutionnelle, c'est-à-dire des processus macro. C'est à un tel processus macro-historique, qui appartient de surcroît aux thèmes classiques de l'histoire politique et de l'histoire constitutionnelle, que je m'intéresserai : à la formation de l'État, plus exactement, à la formation de l'État au niveau provincial, et particulièrement à ce que l'on pourrait appeler l'intégration territoriale, soit l'annexion de territoires nouvellement acquis. Cette intégration territoriale est un processus fondamental dans une histoire marquée par la régression du nombre d'États en Europe à l'époque moderne : des plus de 500 entités politiques indépendantes que comptait l'Europe au début de l'époque moderne, il n'en restait plus que 25 en 1900¹. Les autres, soit tout de même quelques centaines d'États, ont été « avalés » par les vainqueurs dans cette course à la résorption étatique : tout d'abord prise de possession par mariage, héritage ou conquête, puis intégration dans les structures du système de domination existant. Mais le fonctionnement de cette intégration n'a guère été étudié pour le début de l'époque moderne. A fortiori, la littérature disponible sur ce thème ne propose aucun modèle permettant d'expliquer ces processus à leurs différents niveaux. La responsabilité en revient à un modèle micro-macro classique, que l'on ne peut résoudre, telle est ma thèse, que par une histoire culturelle du politique, plus exactement par l'élargissement de la recherche conventionnelle grâce au concept de culture politique.

- 2 Je développerai cette thèse en un triple saut : je prendrai un bref élan théorique en prenant appui sur le concept d'intégration et ses difficultés méthodologiques. Dans un deuxième moment tout aussi bref, je broserai un tableau rapide de l'état de la recherche et j'esquisserai une proposition de solution. La troisième enjambée, beaucoup plus longue, couvrira les résultats d'une étude effectuée sur la base de ce modèle². Ce retour à la pratique devrait nous permettre d'évaluer la plus-value scientifique d'un tel changement de perspective, et, à l'inverse, son importance pour l'approche culturaliste.
- 3 Le concept même d'« intégration » nous signale déjà que les processus d'intégration territoriale se situent certes sur le plan macro-historique, mais que l'on ne saurait les expliquer sans envisager également le niveau micro. Ce terme est rarement défini et il fait plus rarement encore l'objet d'une réflexion méthodologique. Et les dictionnaires ne nous aident pas davantage : l'intégration, disent-ils, est le développement convergent de parties distinctes en un tout d'une nature nouvelle³, c'est-à-dire tout et rien à la fois. Les essais entrepris pour le préciser ne nous facilitent pas forcément les choses. Différentes combinaisons et chevauchements de significations évoquent des intégrations culturelle et mentale, étatique et économique, juridique et politique⁴. Un couple conceptuel classique de la sociologie apporte un peu d'ordre dans ce chaos : intégration de systèmes et intégration sociale⁵. L'intégration de systèmes recouvre les intégrations étatique, politique, institutionnelle et juridique, l'intégration sociale, l'intégration culturelle et sociale. Ces deux pôles mettent en évidence une chose : l'intégration peut se produire aussi bien au niveau macro du système qu'au niveau micro des individus. Et c'est bien là que réside le problème méthodologique dans le cas de l'intégration territoriale : quand il s'agit de l'annexion d'une nouvelle province et de ses habitants, il faut envisager les deux niveaux : macro et micro, structures et individus⁶. Il faut donc s'interroger sur les institutions de l'État et sur les structures politiques et socio-économiques, mais aussi sur les identités et les loyautés des sujets, sur les significations, valeurs et stratégies adoptées par les acteurs. Et enfin aussi sur ce qui relie ces deux niveaux : pas seulement les reflets que l'intégration étatique projette sur le niveau mental, sur lesquels s'interroge Winfried Schulze⁷, mais aussi et surtout sur les interactions entre l'agir de l'État et l'agir des individus et sur leur dénominateur commun.
- 4 Ce problème méthodologique posé, j'examinerai à présent l'état de la recherche sur l'intégration territoriale au début de l'époque moderne. La littérature nous propose trois modèles. La première approche, qui est un peu vieillie, se concentre sur l'État et ses institutions au sens traditionnel : les territoires nouvellement acquis sont intégrés dès lors que leurs structures administratives sont alignées sur et incorporées dans la hiérarchie de l'État dominant. L'intégration par les institutions, telle est la formule qui, aujourd'hui encore et sans doute pas complètement par hasard, se retrouve dans la recherche sur la Prusse et ses provinces⁸. Les deux autres modèles intègrent l'idée qu'au début de l'époque moderne, le pouvoir reposait toujours sur un compromis avec l'élite locale. Mais les avis divergent sur la façon dont ce compromis est obtenu. D'un côté se trouvent les historiens qui s'intéressent aux structures économiques, s'efforcent de chiffrer les concessions du pouvoir central aux couches supérieures locales et attribuent même le succès d'un Louis XIV à une politique fiscale et financière spécifique pour chaque catégorie sociale. L'intégration par la participation aux bénéfices, tel est le credo de cette approche, qu'illustra, par exemple William Beik avec son étude pionnière sur le Languedoc du Roi-Soleil⁹. Mais on peut, avec le même questionnement sur les provinces françaises du XVII^e siècle, parvenir à de tout autres résultats, comme l'a montré Sharon

Kettering : *Patrons, Brokers and Clients*, tel est le titre de son ouvrage, également pionnier. Ce titre nous dit déjà comment, pour Kettering, ainsi que pour de nombreux représentants de l'analyse en termes de réseaux, le compromis entre la couronne et l'élite locale a vu le jour : par les interrelations clientélistes, par l'inclusion des magnats locaux dans les réseaux du pouvoir central, par la recherche ciblée de clients et par l'utilisation non moins ciblée des relations informelles au service du pouvoir central. Pour résumer : l'intégration par le clientélisme¹⁰.

- 5 Institutions, participation aux bénéfices, clientélisme, voilà les instruments de l'intégration territoriale auxquels la recherche nous renvoie. Ou plutôt : que la recherche nous présente comme étant les seules approches explicatives, et qu'elle oppose les unes aux autres. La raison d'une telle situation est claire : le point de vue macro-historique sur les institutions de l'État et sur les catégories socio-économiques de la population s'oppose à la perspective micro-historique sur les individus et leurs relations. On voit ici la pertinence concrète, pour la recherche, de la question « micro-macro » que j'ai esquissée précisément pour cette raison. Et on voit aussi ce que doit faire un modèle d'intégration territoriale : établir une relation entre ces niveaux et appréhender beaucoup plus précisément la dimension mentale du processus que l'analyse en termes de réseaux ne le permet. Les relations de clientélisme sont certes un aspect assurément important de la culture politique pré-moderne. Mais, particulièrement lors de l'intégration de nouveaux territoires, un autre référentiel politique a sûrement joué lui aussi un rôle : des intérêts catégoriels, bien sûr, mais surtout une identité régionale et un patriotisme local, mobilisables politiquement et susceptibles d'entraver durablement l'intégration. L'analyse en termes de réseaux ignore systématiquement de telles valeurs, alors qu'un modèle intégré d'intégration territoriale doit les admettre, y compris quand il s'agit de valeurs porteuses de conflits.
- 6 Deux étapes conduisent au modèle recherché. Il faut d'abord examiner, non un seul, mais les trois instruments de l'intégration et s'interroger sur leur potentiel d'intégration respectif : les institutions et leur mode de travail, les structures économiques et leurs bénéficiaires, ainsi que le champ originel de l'analyse de réseaux : la politique de personnel. Ensuite il faut rechercher en permanence, pour chacun de ces domaines, ce qui relie les institutions, les structures et les individus ; et c'est la culture politique. Pour éviter tout malentendu : je n'entends par « culture politique » aucune des deux variantes auxquelles Thomas Mergel a récemment réduit ce terme¹¹. En parlant de culture politique, je n'ai pas de prétention normative : une culture politique n'est bonne ni mauvaise ni excessive ni insuffisante. Je n'envisage pas davantage un élément « détachable » du politique que l'on pourrait ôter puis replacer, comme une décoration, sur le politique « proprement dit ». J'entends tout simplement par culture politique l'assemblage des valeurs et opinions qui régulent l'agir politique¹². Valeurs et opinions, cela signifie aussi : identités et loyautés. C'est pourquoi la culture politique peut nous aider à éclaircir si une identité régionale freinait l'intégration et comment on pouvait surmonter ces contre-identités. L'agir politique, cela inclut aussi l'agir de l'individu à l'intérieur et en face des institutions et des structures économiques. On devrait donc pouvoir mettre ainsi en évidence les relations transversales et les interactions entre institutions et structures économiques. Mais comment appréhender la culture politique ? Elle s'est exprimée dans les règles du jeu du système, et on peut l'appréhender dans les pratiques discursives et non-discursives de ses membres. Pour rendre compte de ces pratiques et du référentiel d'agir politique qu'elles dissimulent, il faut donc s'intéresser

au quotidien politique, et de préférence au quotidien de ces domaines politiques où le débat politique voit des instruments de l'intégration. Le quotidien politique, cela sonne comme : le gris du quotidien et non la couleur des jours de fêtes, les correspondances au lieu des cérémonies, les piles de dossiers plutôt que les actes de l'État souverain. Mais si l'on recherche dans ces sources peu spectaculaires l'agir quotidien des acteurs et leurs valeurs, alors elles peuvent donner à voir ce qui, du point de vue méthodologique, se trouve derrière la formule de la culture politique : le fondement micro des processus macro.

- 7 J'ai testé ce modèle d'investigation sur une configuration politique qui est certes entourée d'une réputation quelque peu exotique, mais qui est, pour moi, idéale : celle des États Pontificaux. Trois éléments ont justifié ce choix : d'abord, dans une monarchie élective telle que la monarchie romaine, chaque changement sur le trône de Saint-Pierre amène à chaque fois au pouvoir une nouvelle dynastie et une nouvelle clientèle, et l'observation des réseaux de clientèle y est donc plus aisée que partout ailleurs¹³. Ensuite, l'état des sources est optimal. Enfin, les États Pontificaux proposent à la recherche sur l'intégration un élément non négligeable : un territoire à intégrer. Il s'agit du duché de Ferrare. Situé sur le delta du Pô, et donc entre Venise et Bologne, ce territoire gouverné depuis des siècles par la maison d'Este échut à la papauté en 1598, lors de l'extinction de la dynastie. Je présenterai rapidement la façon dont les papes ont intégré à leurs États la région et surtout sa capitale Ferrare. Je suivrai l'ordre annoncé et je commencerai par le premier domaine, la première formule : l'intégration par les institutions. Si l'on suppose par là un État fort et une province faible, la réponse est clairement négative. La constitution octroyée en 1598 par le pape à la ville se présentait comme une invitation à représenter résolument les intérêts de Ferrare : pas seulement parce que l'ancienne élite se retrouva en tant que nouvelle classe politique dans un conseil communal puissant¹⁴, mais aussi et surtout parce qu'un privilège étonnant était accordé à la province : celui d'entretenir un ambassadeur auprès de l'État central¹⁵. S'y ajoutaient une série d'institutions qui promettaient de devenir autant de points de cristallisation de la fierté patriotique. La ville eut ainsi son propre tribunal civil suprême, une Rota, traditionnellement considérée comme une marque d'autonomie communale¹⁶. Et l'université locale fut placée au même niveau que les premières du pays¹⁷. Une chose donc ne faisait pas défaut aux Ferrarais : les conditions nécessaires au développement d'une contre-identité régionale ou urbaine, à même d'opposer leur propre *Patria* et ses intérêts à leur intégration mentale dans les États Pontificaux. Et les institutions de l'État ? Elles étaient trop peu efficaces pour conquérir les sujets par leur mérite, et trop faibles pour imposer l'obéissance par leur autorité. Au lieu de prendre des décisions et de les appliquer énergiquement, ce qui avait été décidé était redébatu à l'infini. Au lieu d'agir, on discutait¹⁸. De telles institutions ne pouvaient guère contribuer à l'intégration de la province, pourrait-on supposer. Mais on peut aussi aller plus loin et s'interroger sur la culture politique, sur les modèles d'argumentation et leurs modifications, sur les valeurs sous-jacentes à l'action des acteurs. Alors, il devient vite clair que cette faiblesse des institutions était aussi une force et que ces discussions incessantes avaient un effet hautement intégrateur. Car, devant défendre sans cesse leurs intérêts face à Rome, les Ferrarais eurent des occasions multiples de pratiquer les règles du jeu politique. Ils comprirent ainsi rapidement quelles étaient les valeurs dominantes de la culture politique des États Pontificaux : les avantages économiques de la famille du pape, qui voulait mettre à profit la durée du pontificat pour s'enrichir, et les souhaits de leur clientèle « régulière ». En revanche, la mention de leur *Patria*, Ferrare, de la fière cité et de ses aspirations n'avait aucun poids politique. La

politique au jour le jour leur enseignait que, dans les États Pontificaux, des clients obéissants pouvaient obtenir bien plus que de fiers sujets¹⁹. En conséquence, les politiciens ferrarais aussi bien que les personnes privées s'intéressèrent bien davantage à développer des contacts étroits avec les détenteurs du pouvoir à Rome. Et l'importance de la référence à la *Patria* décrût en conséquence dans l'action politique aussi bien collective qu'individuelle²⁰.

- 8 Cette appropriation volontaire d'une culture de sujet docile fut renforcée par la politique financière et fiscale. J'en viens ainsi au deuxième aspect. L'intégration par la participation aux bénéfices, telle est la question, et la réponse est clairement : oui²¹. À première vue, le bilan est nettement en faveur de Rome. Ainsi, Ferrare était soumise à une pression fiscale étonnamment plus forte que d'autres provinces. De plus, à ce détournement fiscal s'ajoutait une seconde forme de ponction : la concession, par le souverain pontife, de bénéfices, incluant des terres et des revenus. Il est aisé de deviner qui étaient les bénéficiaires de ces ressources monétaires : les parents et clients de la famille du pape, et principalement celui que l'on appelait le cardinal-neveu, un neveu du pape ayant rang de cardinal, et en charge de l'enrichissement de la famille²². Rome et les élites romaines ont donc incontestablement exploité la province. Mais du côté des Ferrarais aussi, il y eut des gagnants : les propriétaires fonciers, qui représentaient la classe politique de la ville. La fiscalité augmenta certes considérablement, mais uniquement par le biais des impôts indirects, tels que droits de douane et impôts sur la consommation. Le système fiscal ne touchait pas à la propriété foncière, et de ce fait, seules les couches inférieures de la population faisaient les frais de la nouvelle répartition. La classe politique étant associée aux bénéfices, il fut aisé d'exploiter la province sans risque politique : la loyauté de l'élite locale était acquise à Rome.
- 9 Le lien de tout ceci avec la culture politique apparaît si, outre la charge fiscale de chaque catégorie, on envisage aussi l'arbitraire clientéliste : les exemptions de taxes et de corvées, les licences d'exportation et autres privilèges, par lesquels les papes, sur le terrain, « soignaient » leurs fidèles²³. Cette économie de privilèges élimina définitivement la *Patria* comme référence de l'agir politique. Comme les ecclésiastiques établis à Ferrare disposaient eux aussi de droits particuliers considérables, la couche supérieure privilégiée de la ville se sentait, au moins sur ce point, plus proche de l'élite cléricale romaine que de ses propres compatriotes dépourvus d'exemptions. Dans cette société divisée par les privilèges, des intérêts collectifs tels que la protection du pays contre les crues du Pô ne jouaient aucun rôle. Et les propriétaires fonciers n'en étaient que plus obnubilés par les privilèges et par la proximité du pape comme source de toutes les faveurs. Ainsi, la couche supérieure ferraraise était de plus en plus fixée sur la famille régnante à Rome. Mais ce n'est pas tout. À long terme, la dimension socio-économique de la culture politique en fut également affectée. La propriété foncière, avec ses privilèges, ne pouvait ainsi que conserver son attrait et rester la référence traditionnelle. La mentalité de parasite qui en résulta étouffa dans l'œuf tout décollage économique. Et lorsqu'à la fin du XVIII^e siècle, les papes entreprirent enfin de réformer leurs États en pleine crise, ils se heurtèrent à l'alliance clérico-séculière de privilégiés qu'ils avaient eux-mêmes forgée autrefois. Les réformes plus que nécessaires échouèrent et le pays des Ferrarais, avec ou sans privilèges, sombra dans la ruine²⁴.
- 10 Les anciens bénéficiaires de l'intégration allaient ainsi devenir les victimes de leur propre culture politique, ce qu'ils étaient loin d'imaginer dans les premières années suivant leur annexion aux États Pontificaux. S'ils l'avaient pu, ils auraient peut-être accepté l'offre du

pape en 1598, de faire de Ferrare une entité politique dotée d'un patriotisme local et d'une identité collective mobilisable contre Rome. Pourquoi ils ne l'ont pas fait, pourquoi ils ont développé à la place une culture de sujets marquée par le clientélisme, cela semble désormais clair : parce qu'ils préféraient leur passé de courtisans de la famille d'Este, parce que leur expérience des règles du jeu du système romain les confortait en ce sens, et parce que le rejet des intérêts collectifs était récompensé par des bénéfices individuels. Mais la politique de personnel de la ville contribuait elle aussi à évacuer l'idée même d'une représentation active et résolue des intérêts des Ferrarais et d'une contre-identité qui ferait obstacle à l'intégration. J'en viens ainsi au troisième modèle de recherche : l'intégration par le clientélisme. En fait, cette thèse est déjà démontrée. Après tout, le réseau social occupait une place centrale à la fois dans le quotidien des institutions et dans la répartition des bénéfices économiques. Envisagé sous cet angle, ce troisième domaine d'investigation, la politique de personnel, ne semble pas apporter grand-chose de nouveau. La politique de personnel pratiquée dans les conditions de la monarchie élective romaine : voilà une question de choix pour l'analyse de réseaux. Les clients d'un pape soutenaient ses candidats, les proches du pape suivant installaient les membres de leur réseau dans les honneurs et les dignités ; il n'en alla pas autrement à Ferrare²⁵. Là aussi, les différentes factions, regroupées derrière leurs chefs respectifs, s'affrontaient, et là aussi, la faction qui s'imposait était celle qui se trouvait être liée à la famille du pape régnant. Pour imposer leurs candidats, les magnats locaux mobilisaient le soutien de leurs protecteurs romains ; pour s'acquitter de la dette ainsi contractée, ces magnats et leur clientèle imposaient les protégés du pouvoir romain. Il va de soi que ces mécanismes archi-connus favorisaient les relations entre l'élite locale et la curie et ses réseaux changeants. Et comme les favoris hissés aux postes convoités prêtaient plus l'oreille au moindre souhait de leur protecteur qu'au moindre devoir de leur charge, la dépendance politique de leur ville vis-à-vis de Rome s'en trouva redoublée. Pourtant : le véritable potentiel d'intégration de la distribution clientéliste de prébendes ne devient clair que si l'on examine les conséquences d'une telle politique de personnel, plus exactement ses conséquences sur le prestige et l'utilité des fonctions administratives, et les effets en retour du clientélisme sur les institutions elles-mêmes. Ces effets peuvent d'abord être observés sur les institutions où aurait pu se cristalliser une fierté patriotique : l'université et les tribunaux civils. Les chaires universitaires aussi bien que les emplois de juges étaient pourvus officiellement par les membres du conseil, mais dans les faits conformément aux souhaits du chef de la fraction au pouvoir à Ferrare et de ses protecteurs romains. En conséquence, ces symboles de la fierté patriotique furent réduits à devenir les sinécures de clients peu qualifiés : l'université autrefois réputée sombra dans le provincialisme²⁶, et les Ferrarais finirent par retirer leur confiance aux juges civils qu'ils avaient pourtant élus. Quiconque avait fait l'expérience de l'incompétence de ceux que ses compatriotes avaient propulsés à des fonctions judiciaires²⁷ finissait par préférer confier ses affaires à des juristes romains. Or, toute démarche volontaire auprès des juridictions de la capitale dépossédait un peu plus Ferrare de son autonomie en matière de droit civil. La dépendance clientéliste des Ferrarais finit ainsi par renforcer aussi leur soumission institutionnelle²⁸. Il n'en va pas autrement pour les organes politiques de la ville : le conseil, dans la petite guerre que se menaient les factions, ne pouvait être mobilisé à des fins politiques, et l'arrivée en son sein de clients de rang peu élevé le rendit de surcroît socialement peu attirant²⁹. Et faire partie de ce conseil déconsidéré était ressenti comme une perte de temps³⁰.

- 11 Ce que les mécanismes du clientélisme firent des bastions potentiels d'une politique déterminée s'exprime parfaitement dans le destin du poste d'ambassadeur. Cette fonction, initialement conçue pour représenter les intérêts régionaux à Rome, fut attribuée, en fait, à des clients de la famille alors régnante à Rome. Les diplomates se présentaient donc avec la docilité qu'on pouvait en attendre à la cour et se voyaient couverts des récompenses : privilèges et autres faveurs qu'ils pouvaient espérer en retour. Pendant des décennies, les ambassadeurs représentèrent plus les souhaits de Rome à l'égard de la province, que les intérêts de la *Patria* auprès du pouvoir central³¹. La ville finit par supprimer ce poste coûteux et politiquement inutile³². Les Ferrarais avaient ainsi déserté la scène politique romaine de leur plein gré. Tout comme ils avaient, de leur plein gré, vidé de leur sens leurs institutions communales, et laissé péricliter les témoins du prestige de leur ville. Pour l'élite locale, le passage volontaire à la servitude clientéliste s'est sans doute révélé payant dans un premier temps. Mais en adoptant volontairement la culture politique romaine, les couches dirigeantes ferraraises contribuèrent du même coup à la soumission institutionnelle de la province. Elles détruisirent, ce faisant, toutes les bases d'une identité régionale et d'une lutte pour les intérêts collectifs. Enfin, elles entraînèrent aussi le déclin économique de la région. L'intégration de la province avait été réussie, mais à un prix considérable.
- 12 J'abandonne les Ferrarais à leur sort, et j'en viens à présent au bilan méthodologique. La plus-value scientifique d'une recherche sur l'intégration qui s'enrichit du concept de culture politique, réside, selon moi, en deux points : d'une part, la question de la culture politique débouche sur la mise en relation analytique des niveaux micro et macro et des interactions entre les institutions, l'argent et le clientélisme ; d'autre part, la culture politique se révèle une perspective intéressante, mais aussi et surtout un facteur puissant dans les processus macro-historiques. Si l'on n'envisage pas les valeurs et les références adoptées par les Ferrarais dans leur action, il est tout aussi difficile d'expliquer le développement institutionnel et politique de la province que son intégration. C'est ce que montre, du reste, le contre-exemple bolognais : on ne peut comprendre pourquoi le pouvoir pontifical a rencontré plus de difficultés à Bologne que dans la ville voisine de Ferrare si l'on laisse de côté la culture politique. Le cadre institutionnel et économique des deux cités était à peu près le même. Mais les Bolognais avaient une tradition républicaine et non courtisane, et le conseil municipal ou Sénat de Bologne tirait sa légitimité, à l'intérieur comme à l'extérieur, de l'affirmation du mythe républicain. Par conséquent, les sénateurs devaient se présenter comme les défenseurs belliqueux de la *libertà* de la ville, y compris face à leurs suzerains pontificaux³³. L'insoumission des Bolognais confirme ce que la léthargie des Ferrarais nous a déjà enseigné : l'étude des processus d'intégration territoriale dans une perspective culturaliste n'est pas seulement possible, elle est tout simplement incontournable.
- 13 Et à l'inverse ? Que pourrait apporter à l'histoire culturelle du politique une incursion dans le quotidien de l'intégration ? À mon avis surtout ceci : le regard culturaliste sur la politique ne doit pas se cantonner aux cérémonies, aux mythes et aux symboles³⁴. Quiconque veut découvrir les fondements micro des processus macro doit aussi s'intéresser au quotidien de la politique. C'est pourquoi je plaiderai pour un « usage quotidien » de ce concept, et ce, sous un double aspect : l'histoire culturelle du politique devrait devenir un modèle d'étude de tous les jours. Et elle devrait aussi se préoccuper du quotidien de la politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Ambasciatori, Agenti e Procuratori di Ferrara a Roma - Corrispondenza con la Comunità*, Archivio di Stato Ferrara, Fondo Comune: Archivio Storico Comunale, Serie H.
- BAUMGART, P. (éd.), 1984, *Expansion und Integration. Zur Eingliederung neugewonnener Gebiete in den preußischen Staat*, Cologne/ Vienne [coll. Neue Forschungen zur Brandenburg-Preußischen Geschichte, 5].
- BEIK, W., 1985, *Absolutism and Society in Seventeenth-Century France. State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge.
- BERNSDORF, W., 1969, « Integration », in : ID. (éd.), *Wörterbuch der Soziologie*, Stuttgart, p. 459-473.
- BLÄNKNER, R., 1994, « Überlegungen zum Verhältnis von Geschichtswissenschaft und Theorie politischer Institutionen », in : GÖHLER, G. (éd.), *Die Eigenart der Institutionen. Zum Profil politischer Institutionentheorie*, Baden-Baden, p. 85-122.
- BORSETTI, F., 1755, *Memorie delle rendite, ed interessi d'ill.ma Città di Ferrara*, 3 vol. (Archivio di Stato Ferrara, Miscellanea Bibliografica Archivistica, b. 346-349).
- CAZZOLA, F., 1987, « Economia e società, XVI-XVII secolo », in : BOCCHI, F. (éd.), *Storia illustrata di Ferrara*, vol. 2, Milan, p. 513-528.
- DROSTE, H., 2003, « Patronage in der Frühen Neuzeit – Institution und Kulturform », in : *Zeitschrift für historische Forschung*, 30, p. 555-590.
- EISENHARDT, U. (éd.), 1980, *Die kaiserlichen Privilegia de non appellando*, Cologne / Vienne [coll. Quellen und Forschung zur höchsten Gerichtsbarkeit im Alten Reich, 7].
- EMICH, B., 2001, *Bürokratie und Nepotismus unter Paul V. (1605-1621). Studien zur frühneuzeitlichen Mikropolitik in Rom*, Stuttgart [coll. Päpste und Papstum, 30], p. 396-401.
- EMICH, B., 2001b, « Potere della parola, parole del potere: Ferrara e Roma verso il 1600 », in : *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, 2, p. 79-106.
- EMICH, B., 2005, « Bologneser libertà, Ferrarezer decadenza: politische Kultur und päpstliche Herrschaft im Kirchenstaat der Frühen Neuzeit », in : ASCH, R. / FREIST, D. (éd.), *Staatsbildung als kultureller Prozess. Strukturwandel und Legitimation von Herrschaft in der Frühen Neuzeit*, Cologne et al., p. 117-134.
- EMICH, B., 2005b, *Territoriale Integration in der Frühen Neuzeit. Ferrara und der Kirchenstaat*, Cologne et al.
- FENNER, C., 1995, « Politische Kultur », in : NOHLEN, D. (éd.), *Wörterbuch Staat und Politik*, 3^e éd. révisée, Munich, p. 565-572.
- GARDI, A., 1995, « L'università di Ferrara come terreno di scontro politico-sociale all'epoca di Benedetto XIV. », in : CASTELLI, P. (éd.), « *In supreme dignitatis...* ». *Per la storia dell'università di Ferrara, 1391-1991*, Florence, p. 309-338.
- HABERMAS, J., 1976, *Zur Rekonstruktion des Historischen Materialismus*, Francfort/Main.
- KETTERING, S., 1986, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-Century France*, New York / Oxford.

- LOCKWOOD, D., 1964, « Social Integration and System Integration », in : ZOLLSCHAN, G. K. / HIRSCH, W. (éd.), *Explorations in Social Change*, Boston, p. 244-257.
- LOCKWOOD, D., 1970, « Soziale Integration und Systemintegration », in : ZAPF, W. (éd.), *Theorien des sozialen Wandels*, 2^e éd., Cologne / Berlin, p. 124-137.
- LUGARESI, L., 1986, « La « Bonificazione Bentivoglio » nella « Traspadana Ferrarese » (1609-1614) », in : *Archivio Veneto*, Serie V 76, p. 5-50.
- LUHMANN, N., 1997, *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, 2 vol., Francfort/Main.
- MERGEL, T., 2002, « Überlegungen zu einer Kulturgeschichte der Politik », in : *Geschichte und Gesellschaft*, 28, p. 574-606.
- MONACO, M., 1978, « Ferrara al tempo di Giuseppe Antenore Scalabrini (1698-1777) », in : *Giuseppe Antenore Scalabrini e l'erudizione ferrarese nel 700. Atti del convegno nazionale di studi storici 14-16 aprile 1978*, Ferrara, p. 559-611.
- NOHLEN, D., 1998, « Integration », in : ID. (éd.), *Lexikon der Politik*, vol. 7 : *Politische Begriffe*, Munich, p. 277-279.
- PENUTI, C., 1993, « La Rota di Ferrara: Funzioni e organico degli Uditori fra Sei e Settecento », in : SBRICCOLI, M. / BETTONI, A. (éd.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico Regime*, Milan, p. 461-489.
- Privilegia summorum Pontificum Constitutiones, indulta et decreta, urbi Ferrariae concessa*, vol. 1 : 1598-1632, Ferrara apud Francisca Succum, s. d.
- REINHARD, W., 1991, « Papal Power and Family Strategy in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », in : ASCH, R. G. / BIRKE, A. (éd.), *Princes, Patronage and the Nobility. The Court at the Beginning of the Modern Age c. 1450-1650*, Londres, p. 329-356.
- REINHARDT, N., 2000, *Macht und Ohnmacht der Verflechtung. Rom und Bologna unter Paul V.*, Tübingen [coll. Frühneuzeit-Forschungen, 8].
- ROVERI, A., 1982, « La riforma dell'università di Ferrara del 1771 », in : *Gianfrancesco Malfatti nella cultura del suo tempo. Atti del convegno*, Ferrara, p. 229-252.
- ROVERI, A., 1984, « L'opposizione ferrarese e romagnola al riformismo pontificio. Prima ricerca », in : *Atti e Memorie della Deputazione di Storia Patria di Ferrara*, Serie terza, 30, p. 209-280.
- SANI, V., 1994, « La diffusione del riformismo settecentesco nella legazione di Ferrara: « Della felicità dello Stato di Ferrara », Manoscritto di Francesco Containi (1773) », in : *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, 1, p. 169-208.
- SANI, V., 2001, *La rivoluzione senza rivoluzione. Potere e società a Ferrara dal tramonto della legazione pontificia alla nascita della Repubblica cisalpina (1787-1797)*, Milan.
- SCHIMANK, U., 1999, « Funktionale Differenzierung und Systemintegration der modernen Gesellschaft », in : FRIEDRICHS, J. / JAGODZYNSKI, W. (éd.), *Soziale Integration*, Opladen [= Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, Sonderheft 39/1999], p. 47-65.
- SCHULZE, W., 1998, « Interpretationen, Stufen und Alternativen politischen Gemeinschafts bewußtseins in der Frühen Neuzeit. Österreichische Gesamtstaatsidee und ständische Versammlungen im sechzehnten Jahrhundert », in : BELLABARBA, M. / STAUBER, R. (éd.), *Identità territoriali e cultura politica nella prima età moderna. Territoriale Identität und politische Kultur in der Frühen Neuzeit*, Bologne / Berlin [coll. Annali dell'Istituto italo-germanico in Trento – Jahrbuch des italenisch-deutschen historischen Instituts in Trient, Contributi – Beiträge, 9], p. 147-166.
- SMEND, R., 1966, « Integration », in : *Evangelisches Staatslexikon*, Berlin, p. 803-805.

TILLY, C., 1975, « Reflections on the History of European State-Making », in : ID. (éd.), *The Formation of the National States in Western Europe*, Princeton, p. 3-83.

TOSCHI, C., « Tracce per un calendario delle manifestazioni dell'effimero », in : CHIAPPINI, A. et al., 1981, *La Chiesa di S. Giovanni Battista e la cultura ferrarese del Seicento. Catalogo della Mostra tenuta a Ferrara nel 1981-82*, Milan, p. 144-151.

UBALDINI, C., *Storia di Ferrara 1597-1633*, Biblioteca comunale Ariostea, Ferrara, Collezione Antonelli 264.

VISCONTI, A., 1950, *La storia dell'università di Ferrara 1391-1950*, Bologne.

NOTES

1. Chiffres tirés de Charles Tilly, « Reflections on the History of European State-Making », in : Id. (éd.), *The Formation of the National States in Western Europe*, Princeton, 1975, p. 3-83, ici p. 15.
2. Birgit Emich, *Territoriale Integration in der Frühen Neuzeit. Ferrara und der Kirchenstaat*, Cologne et al., 2005. Le texte présent fait la synthèse de quelques-uns de ces résultats. Je ne peux ici en rendre compte en détail, et j'y renverrai donc en plusieurs occasions. Je demande l'indulgence pour ces autocitations.
3. Tel est le dénominateur commun des définitions données par Wilhelm Bernsdorf, « Integration », in : Id. (éd.), *Wörterbuch der Soziologie*, Stuttgart, 1969, p. 469-473, ici p. 469 ; Rudolf Smend, « Integration », in : *Evangelisches Staatslexikon*, Berlin, 1966, col. 803-805, ici col. 803 ; Dieter Nohlen, « Integration », in : Id. (éd.), *Lexikon der Politik*, vol. 7 : *Politische Begriffe*, Munich, 1998, p. 277-279, ici p. 277.
4. Ces formes d'intégration sont énumérées dans presque tous les articles de dictionnaires cités dans la note précédente.
5. La distinction des différents niveaux d'intégration a été développée par David Lockwood, « Social Integration and System Integration », in : Zollschan, Geroge K. / Hirsch, Walter (éd.), *Explorations in Social Change*, Boston, 1964, p. 244-257 (trad. all. : « Soziale Integration und Systemintegration », in : Zapf, Wolfgang (éd.), *Theorien des sozialen Wandels*, Cologne / Berlin, ² 1970, p. 124-137). Selon Lockwood, le problème de l'intégration sociale renvoie aux « relationships between the actors », et l'intégration de systèmes aux « relations between the parts of a social system » (p. 245), par quoi il entend aussi bien les « groups » que les « structural elements » (p. 249, note 6) (termes en italique soulignés dans l'original).
6. Selon Jürgen Habermas, *Zur Rekonstruktion des Historischen Materialismus*, Francfort/Main, 1976, p. 222, derrière le couple conceptuel « Systemintegration - Sozialintegration » ne se trouve rien d'autre que la question sociologique fondamentale « comment ordonner les uns par rapport aux autres les concepts fondamentaux de la théorie des systèmes et de la théorie de l'action », en d'autres termes : un problème micro-macro classique. Comme on peut [KH: pouvait] s'y attendre, Niklas Luhmann, *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, 2 vol., Francfort/Main, 1997, rejette cette distinction comme étant « alteuropäisch » (vol. 2, p. 601) et préfère parler d'inclusion et d'exclusion (*ibid.*, p. 619) ou encore d'autopoiesis et de couplage structurel (*ibid.*, p. 778). Dans le débat sociologique, Luhmann est incontournable : c'est principalement le niveau de l'intégration de systèmes qui est dominé par la théorie systémique fonctionnaliste de Parsons, et surtout par Luhmann (cf. Uwe Schimank, « Funktionale Differenzierung und Systemintegration der modernen Gesellschaft », in : Friedrichs, Jürgen / Jagodzinski, Wolfgang (éd.), *Soziale Integration*, Opladen, 1999 [= *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Sonderheft 39/1999], p. 47-65). Mais le modèle de Luhmann se concentre sur les sociétés fonctionnellement différenciées, et, de ce fait, à mon avis, son concept d'intégration est moins adapté aux questions

de l'intégration territoriale du début de l'époque moderne que la formulation traditionnelle du problème.

7. Il est question du « reflet » de l'intégration étatique « sur les éléments mentaux et d'histoire des mentalités » dans : Winfried Schulze, « Interpretationen, Stufen und Alternativen politischen Gemeinschaftsbewußtseins in der Frühen Neuzeit. Österreichische Gesamtstaatsidee und ständische Versammlungen im sechzehnten Jahrhundert », in : Bellabarba, Marco. / Stauber, Reinhard (éd.), *Identità territoriali e cultura politica nella prima età moderna. Territoriale Identität und politische Kultur in der Frühen Neuzeit*, Bologne / Berlin, 1998 [coll. Annali dell'Istituto italo-germanico in Trento – Jahrbuch des italenisch-deutschen historischen Instituts in Trient, Contributi – Beiträge, 9], p. 147-166, ici p. 149.

8. Cf. p. ex. Peter Baumgart (éd.), *Expansion und Integration. Zur Eingliederung neugewonnener Gebiete in den preußischen Staat*, Cologne/ Vienne, 1984 [coll. Neue Forschungen zur Brandenburg-Preußischen Geschichte, 5]. L'exemple le plus récent est la rencontre, organisée à peu près au même moment que la journée d'étude mentionnée ici, et intitulée « *Membra unius capititis: Neue Studien zu Herrschaftsauffassungen und -praxis in Kurbrandenburg (1640-1688)* », 29 septembre-1^{er} octobre 2003, Schloss Oranienburg. Si l'on en croit le compte-rendu des organisateurs Michael Kaiser et Michael Rohrschneider in *H-Soz-U-Kult* du 11 octobre 2003, les contributions traditionnelles d'histoire des institutions ont dominé le débat sur le processus d'intégration du conglomérat territorial du Brandebourg électoral.

9. William Beik, *Absolutism and Society in Seventeenth-Century France. State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, 1985. Cet ouvrage est, à mes yeux, un des meilleurs sur le thème de l'intégration.

10. Sharon Kettering, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-Century France*, New York / Oxford, 1986. La critique que Heiko Droste, « Patronage in der Frühen Neuzeit – Institution und Kulturform », in : *Zeitschrift für historische Forschung*, 30, 2003, p. 555-590, a formulée avec beaucoup de verve et encore plus d'arrogance contre Kettering et d'autres représentants de l'analyse de réseaux tombe parfaitement à plat : si cet article met effectivement en évidence des « trous noirs » (notamment p. 557 p. ex.), c'est moins dans la recherche sur le clientélisme que dans la connaissance et la compréhension que Droste a de la littérature sur ce sujet. Son traitement du livre de Kettering est un exemple de la façon dont l'auteur fabrique des tigres de papier pour mieux les abattre ensuite. Il écrit ainsi p. 570 : « Kettering affirme que, dans une phase particulière de l'histoire de France, le clientélisme aurait été utilisé de façon délibérée pour renforcer le pouvoir monarchique, avant de disparaître ensuite avec l'arrivée de l'absolutisme ». Ce qu'il passe sous silence, c'est cette indication de Kettering, qui suit son affirmation (qui, au demeurant, a été citée de façon équivoque) à la p. 237, et où elle dit que le clientélisme a bien sûr continué à exister, mais de façon plus flexible et adaptée à la nouvelle situation, i.e. aux nouvelles structures bureaucratiques qui émergent alors. C'est cette adaptation ou cette politisation du clientélisme qui est le sujet traité par Kettering, et non sa prétendue disparition que personne ne soutient sérieusement. Qu'une « évolution du mode de fonctionnement » se soit produite à propos du patronage et du clientélisme, comme Droste le remarque p. 571, c'est ce que Kettering non seulement affirme mais explique en détail depuis près de vingt ans. On lit donc avec étonnement « que cette évolution n'est pas reconnue » (Droste, p. 571). Cf. aussi infra, notes 19 et 22.

11. Cf. Thomas Mergel, « Überlegungen zu einer Kulturgeschichte der Politik », in : *Geschichte und Gesellschaft*, 28, 2002, p. 574-606, particulièrement p. 583-588. On peut lire un jugement plus équitable sur les études relatives à la « *Political Culture* » dans Reinhard Blänkner, « Überlegungen zum Verhältnis von Geschichtswissenschaft und Theorie politischer Institutionen », in : Göhler, Gerhard (éd.), *Die Eigenart der Institutionen. Zum Profil politischer Institutionentheorie*, Baden-Baden, 1994, p. 85-122, ici p. 104.

12. Les nombreuses définitions de ce concept relèvent généralement de ce dénominateur commun ; cf. p. ex. Christian Fenner, « Politische Kultur », in : Nohlen, Dieter (éd.), *Wörterbuch Staat und Politik*, 3^e éd. révisée, Munich, 1995, p. 565-572, ici p. 565.

13. Ce choix des États Pontificaux est déjà celui de Wolfgang Reinhard, « Papal Power and Family Strategy in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », in : Asch, Ronald G. / Birke, Adolf (éd.), *Princes, Patronage and the Nobility. The Court at the Beginning of the Modern Age c. 1450-1650*, Londres, 1991, p. 329-356, ici p. 330.

14. La constitution accordée par le pape le 15 juin 1598 se trouve dans de nombreuses éditions, ainsi, p. ex., dans : *Privilegia summorum Pontificum Constitutiones, indulta et decreta, urbi Ferrariae concessa*, vol. 1 : 1598-1632, *Ferrara apud Francisca Succum*, s. d., p. 1-16, sous le titre « Ferrariae civitatis recte administrandae ratio. A santissimo Clemente VIII. Pont. Max. sapientissime instituta ». Ce document est généralement cité d'après sa partie centrale : *Bolla Centumvirale*. La nouvelle constitution prévoyait un Grand Conseil de cent membres répartis en trois classes (*ordini*) : 27 nobles (*nobili*), 55 bourgeois non nobles (*cittadini*), les 18 dernières places revenant respectivement à 3 artisans (*artisti*) des six corporations les plus prestigieuses.

Le fait que, et la raison pour laquelle, malgré leur infériorité numérique, les membres de la première classe dominaient, avaient déjà été relevés par les témoins de ce nouvel ordre politique. Ainsi, le chroniqueur Cesare Ubaldini (*Storia di Ferrara 1597-1633*, Biblioteca comunale Ariostea, Ferrara, Collezione Antonelli 264, fol. 39) écrivait que la participation de tous au gouvernement de la cité qu'instituait le pape était « *ragione veramente politica, e degna della prudenzia di quel Pontefice; ma non già conosciuta, ne intesa da alcuni privati Cittadini i quali lasciandosi dominare dai più nobili, che sono loro Prottettori nelle loro o avversità, o neccessità, fanno se stessi venali, e mancipj delle loro volontà, con cui concorrono col voto* ».

Il est aussi question d'une « *prorogativa quasi esclusiva della nobiltà* » dans le Grand Conseil chez Franco Cazzola, « Economia e società, XVI-XVII secolo », in : Bocchi, Francesca (éd.), *Storia illustrata di Ferrara*, vol. 2, Milan, 1987, p. 513-528, ici p. 518, qui considère que la première classe est composée de « *quei gentiluomini che avevano fatto le loro fortune col passato regime e che ora pretendono venisse riconosciuta la loro supremazia* » (*ibid.*).

15. Le *Breve, quo concedit civitati Ferrariae retinere posse Oratorem apud Pontificem, & in Romana Curia*, daté du 1^{er} mars 1599, est publié dans : *Privilegia* (op. cit., note 14), p. 44 sq.

16. Les privilèges qui s'y rapportent sont publiés dans *Privilegia* : 29 mai 1599 *Erectio et constitutiones Almae Rotae Ferrariae, eiusque Ducatus Auditorij* (p. 17-31) ; 6 novembre 1599 *Breve super facultate eligendi Notarios Rotae* (p. 46) ; 14 octobre 1600 *Breve de causis non avocandis* (p. 75 sq.).

Sur la Rota ferraraise en général : Carla Penuti, « La Rota di Ferrara: Funzioni e organico degli Uditori fra Sei e Settecento », in : Sbriccoli, Mario / Bettoni, Antonella (éd.), *Grandi tribunali e Rote nell'Italia di Antico Regime*, Milan, 1993, p. 461-489.

17. Les brefs suivants, relatifs à l'université, in *Privilegia* : 12 juin 1600 *Breve, in quo confirmat privilegia studij Generalis* (p. 60 sq.) ; 14 août 1602 *Breve de duobus quadrantibus super unaquaque libra salis exigendis in manutentionem studij Generalis* (p. 80-83) ; 15 octobre 1602 *Breve, quo conceduntur privilegia, & immunitates Collegijs Doctorum, & Universitati Scholarium Studij Generalis* (p. 84-86).

Sur l'histoire de l'université de Ferrare, cf. Alessandro Visconti, *La storia dell'università di Ferrara 1391-1950*, Bologne, 1950, qui reprend l'ensemble de ces brefs dans les p. 74 sq.

18. La façon dont la politique fonctionnait (ou non) est analysée à partir de l'exemple de Ferrare in : Emich (2005b), chap. III.

19. À la hiérarchie des valeurs dans les États Pontificaux correspondait une rhétorique différenciée dans la correspondance entre les parties, et les contemporains distinguaient très soigneusement entre leurs correspondances de fonction, privée et de clientèle, cultivant à chaque fois un discours particulier. C'est ce que développe Birgit Emich, « Potere della parola, parole del potere: Ferrara e Roma verso il 1600 », in : *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, 2,

2001, p. 79-106. Sur ces trois niveaux, du point de vue de Rome et très rapide, mais en allemand : Id., *Bürokratie und Nepotismus unter Paul V. (1605-1621). Studien zur frühneuzeitlichen Mikropolitik in Rom*, Stuttgart, 2001 [coll. Pápste und Papstum, 30], p. 396-401. Ces contributions font partie de celles que doit ignorer quiconque estime, avec Droste (2003), p. 561, que « à ce jour, la rhétorique épistolaire n'a pas été du tout étudiée dans le cadre de la recherche sur le clientélisme ».

20. Ce point est développé dans Emich (2005b), notamment le bilan au chap. III.4 : « Integration durch Institutionen? ».

21. Pour l'exposition détaillée, y compris les éléments fournis par les sources, on renverra de nouveau à Emich (2005b), ici : chap. IV : « Steuer, Lasten, Privilegien: Die Verteilung der ökonomischen Gewinne in der Legation Ferrara ».

22. Cette fonction, ainsi que les autres fonctions du cardinal-neveu, qui était également responsable des relations avec la clientèle du pape et chef des principales institutions de la Curie, est abordée à partir d'un exemple du début du XVII^e siècle dans Emich (2001). Comme le titre – *Bürokratie und Nepotismus* – l'indique, ce texte aborde très exactement ce que Droste (2003), p. 547, présente comme terrain vierge de la recherche, de façon à pouvoir l'ajouter à la longue liste de ses découvertes : les relations entre bureaucratie et clientélisme.

23. Cf. sur ce point, les développements sur la dimension socio-économique de la culture politique chez Emich (2005b), chap. IV.4.3.

24. Cette interprétation est confirmée par Valentino Sani, *La rivoluzione senza rivoluzione. Potere e società a Ferrara dal tramonto della legazione pontificia alla nascita della Repubblica cisalpina (1787-1797)*, Milan, 2001, p. 37 sq. Sur l'échec des tentatives de réformes, voir aussi Alessandro Roveri, « L'opposizione ferrarese e romagnola al riformismo pontificio. Prima ricerca », in : *Atti e Memorie della Deputazione di Storia Patria di Ferrara*, Serie terza, 30, 1984, p. 209-280.

25. Ce thème de la politique de personnel de la ville et du zèle courtisan des dignitaires face à leurs bienfaiteurs est étudié dans Emich (2005b) chap. V : « Ämter, Wahlen, Karrieren: Ferrara im Netz der Verflechtung ».

26. Sur le déclin de l'université et sur l'importance de la politique de personnel clientéliste dans ce déclin, cf. aussi Andrea Gardi, « L'università di Ferrara come terreno di scontro politico-sociale all'epoca di Benedetto XIV. », in : Castelli, Patrizia (éd.), « *In supreme dignitatis...* ». *Per la storia dell'università di Ferrara, 1391-1991*, Florence, 1995, p. 309-338, et aussi Alessandro Roveri, « La riforma dell'università di Ferrara del 1771 », in : *Gianfrancesco Malfatti nella cultura del suo tempo. Atti del convegno*, Ferrara, 1982, p. 229-252.

27. On en trouve un exemple parfait dès le début du XVII^e siècle. Face à la recommandation par Rome d'un candidat visiblement inapproprié, le conseil municipal assura l'ambassadeur, par une lettre du 17 août 1611, « *che la nostra Città [...] ha bisogno di valent'uomini in Rota, e di persone consumati nelle professione del giudicare, e non di gioveni, che appena comincino a voltar i libri di Bartolo e Baldo* » (Archivio di Stato Ferrara, Fondo Comune: Archivio Storico Comunale, Serie H : *Ambasciatori, Agenti e Procuratori di Ferrara a Roma – Corrispondenza con la Comunità* [abrégié CA dans la suite du texte] 138,626). Mais le cardinal-neveu en fonction, Scipione Borghese, neveu de Paul V, ayant pesé de toute son influence, le conseil battit en retraite. On lit ainsi dans un rapport sur l'élection, en septembre 1611, du candidat incompetent : « *Ieri si fece consiglio, perchè più agevolmente fosse elletto il Trovio, si procurò che la maggior parte de' concorrenti si ritirassero [...]. Fù dunque eletto il Trovio in grazia veramente del Signore Cardinale Borghese, il che s'è fatto volentieri, e tanto prontamente, e con tale applauso di voti, che forse S.S.Ill.ma non avrebbe potuto desiderar d'avvantaggio* » (CA 138,653). La justification qui suit nous montre que les conseillers municipaux maniaient la dialectique à un degré remarquable : « *Imperocchè benchè infiniti soggetti siano stati raccomandati da diversi Cardinali, e Principi, contuttocio l'elezione è stata liberamente fatta dal Gran Consiglio, e di quelli chi sono stati eletti, niuno ce n'ha, che l'Ill.mo Signore Cardinal Borghese non l'abbia caldamente raccomandato, sichè l'elezione non si può attribuire ne all'uno, ne all'altro, ma alla libera volontà del Consiglio* » (CA 8,337).

28. Nous parlons ici de la façon dont fut vidé de son sens le *Breve de causis non avocandis* octroyé en 1600, c'est-à-dire le *Privilegio de non appellando* (cf. note 16). Ceux qui, au détriment de la ville et du *Privilegio de non appellando*, se tournaient vers Rome, justifiaient leur démarche par l'influence du cardinal-neveu et de ses familiers, légat et clients, sur le choix des juges ferrarais, comme en atteste la tentative du Conseil, en mars 1614, de contrer cet argument : « *e certo troppo debil protesto è il dire, che in questa Ruota il Signore Cardinal Legato vi abbia posto due Auditori* » (CA 8,337). Il suffit d'un coup d'œil sur l'Empire pour voir ce que ceci signifiait pour le poids politique de la province. Comme le souligne, par exemple, Ulrich Eisenhardt (éd.) dans son introduction à *Die kaiserlichen Privilegia de non appellando*, Cologne / Vienne, 1980 [coll. Quellen und Forschung zur höchsten Gerichtsbarkeit im Alten Reich, 7], ce privilège contribuait largement à renforcer la juridiction du seigneur territorial face aux tribunaux d'Empire et à soutenir ainsi l'essor des États territoriaux.

29. Ce mécanisme a rarement été mieux décrit qu'en 1613, dans une instruction du Conseil à l'ambassadeur, le priant de demander au pape « *a non aggiungere alcuno al detto numero de' 27 perche pur troppo si è rovinato il Consiglio perche con l'aver fatti de' 27 quelli passavano per Cittadini nel secondo ordine, ed essendoci de gli altri che tengono le loro famiglie cosi onorate quanto l'aggiunte, disdegnano d'esser posti nel detto secondo ordine, e cosi la Città patisce in estremo, onde non è bene multiplicar cosi notabile inconveniente. Oltrechè non par ragionevole, che a i veri nobili, e cavalieri titolati, sieno agguagliati persone a loro per ogni riguardo molto inferiori* » (CA 140,198). Les racines clientélistes de ce mécanisme sont tout aussi clairement mises en lumière dans une lettre que ce même chef du Conseil adresse quelques semaines plus tard à l'ambassadeur de la Ville : « *So che con le lettere del Maestrato s'è pregato V.S.Ill.ma a persuadere a Nostro Signore, che per servitio di questo Consiglio non sia bene aggiungere più alcuno al numero de' 27. Ma dopo io sono di efficacemete ricercato raccomandare a V.S.Ill.ma il Signore Francesco Saraceni, ch'io non ho potuto non acconsentire, e tanto più, che se considero la famiglia, e la persona a ragione lo stimo meritevole al par di molti, che gia ci sono.* » Suit la demande au diplomate de soumettre cette demande au pape. (CA 140,219).

30. L'intérêt déclinant pour les affaires communales se lit dans la diminution du nombre des séances, que rapporte Ferrante Borsetti, *Memorie delle rendite, ed interessi d'ill.ma Città di Ferrara*, 3 vol., 1755 (Archivio di Stato Ferrara, Miscellanea Bibliografica Archivistica, b. 346-349), vol. 3, p. 438 sq. Les Ferrarais ne sortirent de leur léthargie politique que lorsque leurs privilèges furent menacés. Cf. Roveri (1984).

31. Enzo Bentivoglio, Ferrarais en fonction à Rome au début du XVII^e siècle, peut être considéré comme le prototype d'un tel ambassadeur. Pendant le temps où il occupa cette fonction, il obtint pour lui-même l'autorisation d'un projet de drainage, certes utile à lui et à la famille du pape qui y était associée financièrement, mais qui causa des dégâts considérables dans les terres voisines. Il fut détesté en conséquence par les Ferrarais. Cf. Luigi Lugaresi, « La « Bonificazione Bentivoglio » nella « Traspadana Ferrarese » (1609-1614) », in : *Archivio Veneto*, Serie V 76, 1986, p. 5-50. En contrepartie de ce traitement de faveur, il intervint personnellement en faveur du cardinal-neveu, lorsque celui-ci émit des vœux que tous les autres Ferrarais avaient rejetés comme inacceptables, et il en fit la preuve lors de l'élection, évoquée dans la note 27, d'un prétendant, protégé par Rome mais considéré comme incompetent, à un poste de juge. Il tança ainsi les conseillers municipaux le 24 août 1611 : « *non devono postporre il Trovio nella elezione, del quale preme veramente il Signore Cardinale Borghese* ». Et pour ceux qui n'auraient pas encore compris, il ajouta : « *Io torno a dire che il Signore Cardinale raccomanda con grande istanza questo soggetto però VV.SS.Ill.me consideranno il tutto con la sua solita prudenza* » (CA 138,636). Une seule institution échappa à sa sollicitude : la ville de Ferrare, qu'il était pourtant censé représenter à Rome.

32. Sur la suppression de ce poste, cf. aussi Michele Monaco, « Ferrara al tempo di Giuseppe Antenore Scalabrini (1698-1777) », in : *Giuseppe Antenore Scalabrini e l'erudizione ferrarese nel 700. Atti del convegno nazionale di studi storici 14-16 aprile 1978*, Ferrara, 1978, p. 559-611, ici p. 574, et

aussi Valentino Sani, « La diffusione del riformismo settecentesco nella legazione di Ferrara: < Della felicità dello Stato di Ferrara », Manuscrito di Francesco Containi (1773) », in : *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, 1, 1994, p. 169-208, ici p. 201, note 36.

33. Un texte fondamental pour le cas de Bologne : Nicole Reinhardt, *Macht und Ohnmacht der Verflechtung. Rom und Bologna unter Paul V.*, Tübingen, 2000 [coll. Frühneuzeit-Forschungen, 8]. Se fondant sur ce texte, mais dans une perspective comparative : Birgit Emich, « Bologneser libertà, Ferrarezer decadenza: politische Kultur und päpstliche Herrschaft im Kirchenstaat der Frühen Neuzeit », in : Asch, Ronald / Freist, Dagmar (éd.), *Staatsbildung als kultureller Prozess. Strukturwandel und Legitimation von Herrschaft in der Frühen Neuzeit*, Cologne et al., 2005, p. 117-132.

34. Il ne s'agit pas de contester que le *performative turn* pourrait ouvrir lui aussi des perspectives intéressantes sur le cas de Ferrare. On pourrait ainsi s'interroger sur la culture de la fête dans cette ville riveraine du Pô, qui est jalonnée de façon remarquable par des dates et des événements de l'histoire pontificale ; cf. l'énumération des grandes festivités entre 1598 et 1699 chez Chiara Cavaliere Toschi, « Tracce per un calendario delle manifestazioni dell'effimero », in : Chiappini, Alessandra et al., *La Chiesa di S. Giovanni Battista e la cultura ferrarese del Seicento. Catalogo della Mostra tenuta a Ferrara nel 1981-82*, Milan, 1981, p. 144-151. Le cas de Bologne montre lui aussi qu'il ne manque pas de telles possibilités de relations entre les différentes expressions de la recherche sur la culture politique : le mythe républicain pourrait être sans difficulté suivi à la trace dans l'imagerie relative à la ville ou dans les monnaies. Mais, comme dans la culture politique clientéliste des Ferrarais, la pertinence de tels phénomènes « culturalistes » pour le politique ne se révèle que dans le quotidien de la politique.

INDEX

Mots-clés : États pontificaux, intégration, État, pouvoir, réseaux

Schlüsselwörter : Kirchenstaat, Staat, Herrschaft, Beziehungsgeflecht

AUTEURS

BIRGIT EMICH

Professeur au Max-Weber-Kolleg für kultur- und sozialwissenschaftliche Studien, Université d'Erfurt